Renforcer les structures coopératives dans un contexte de crise économique

7 septembre 2012

C'est ce qui ressort du rapport parlementaire de la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann (PS, Paris) publié le 25 juillet dernier, traitant des spécificités coopératives selon les secteurs concernés, dont le secteur agricole. En termes d'état des lieux, on trouvera notamment dans ce rapport un **tableau comparatif des principales caractéristiques des coopératives selon leur appartenance sectorielle** (et leur encadrement juridique).

Quant aux **recommandations**, au nombre de six, outre favoriser la reprise d'une entreprise par ses salariés même sous formes de Sociétés Coopératives de Production (SCOP), différents enjeux, non sans liens avec certaines des problématiques phares des coopératives agricoles, sont abordés, tels que ceux de gouvernance (ou comment faire face au «risque dépossession du pouvoir des sociétaires »), de financement et de concurrence avec les acteurs de statut non coopératif.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : Sénat